



ACADÉMIE DE CRÉTEIL

Liberté
Égalité
Fraternité

RENTREE SCOLAIRE 2021

ACCUEIL DES

PROFESSEURS DOCUMENTALISTES

ET

CONSEILLERS PRINCIPAUX D'EDUCATION

Présentation des IA-IPR EVS 2021-2022

ALBARET	François				
ASTRUC	Régis		KRIEF	Philippe	
BONGRAND	Vincent		MEUNIER	Sandra	
CHARBONNEL	Sylvie		MORISSON	Élisabeth	
COL-MINNE	Muriel		POREE	Karine	
GASTÉ	Véronique		SIMONET	Nathalie	
JONCOUR	Agnès		YACOUB	Saïd	

Coordonnées et secteurs

ALBARET	François		françois.albaret@ac-creteil.fr	77.2/77.5(sauf Bussy)/77.11/94.10
ASTRUC	Régis	06.33.89.14.67	regis.astruc@ac-creteil.fr	94.4/ EMS
BONGRAND	Vincent	06 33 89 15 53	vincent.bongrand@ac-creteil.fr	93.5/94.1-/94.9
CHARBONNEL	Sylvie	06 25 98 96 15	sylvie.charbonnel@ac-creteil.fr	94.8/ Formation encadrement
COL-MINNE	Muriel	06 10 14 51 96	muriel.col-minne@ac-creteil.fr	77.9/93.2/93.3
GASTÉ	Véronique		veronique.gaste@ac-creteil.fr	77.7/ 77.8 /77.12 /94.6 Ivry
JONCOUR	Agnès		agnes.joncour@ac-creteil.fr	77.3/94.2/94.7
KRIEF	Philippe	06 46 51 52 46	philippe.krief@ac-creteil.fr	93.7/ Coordonnateur
MEUNIER	Sandra		sandra.meunier@ac-creteil.fr	93.1/94.3/94.5
MORISSON	Elisabeth		elisabeth.morisson@ac-creteil.fr	77.1/ 93.6
POREE	Karine	07 76 54 70 98	karine.poree@ac-creteil.fr	77.5 (Bussy)/77.10/93.8
SIMONET	Nathalie		nathalie.simonet@ac-creteil.fr	77.4/77.6/93.4
YACOUN	Saïd	06 79 04 49 34	said.yacoub@ac-creteil.fr	94.6 Vitry/ Valeurs de la république

LE CADRE DE NOTRE ACTION

1. Circulaire de rentrée 2021

« *Consolider quatre dimensions essentielles de notre maison commune* », BO du 24 juin 2021

- L'École comme lieu d'apprentissage au service de la poursuite de l'élévation du niveau général ;
- L'École comme lieu où se construisent le rapport à l'autre et la vie en société, adossés aux valeurs de la République et à une culture humaniste ;
- L'École comme lieu où chacun a sa place, en donnant plus à ceux qui ont moins pour assurer l'égalité des chances, en veillant à la pleine santé de tous et en parachevant la transformation de l'École inclusive ;
- L'École comme lieu fondé sur une équipe soudée.



2. Grande pauvreté et réussite scolaire

Rapport de Jean-Paul Delahaye, Inspecteur général : « L'école face aux situations de grande pauvreté des élèves ; quatre leviers pour une politique globale au service d'un objectif unique : la réussite des élèves ».

Mai 2015

- Concentrer les efforts et les moyens ;
 - Rendre l'école inclusive ;
 - Former les personnels ;
 - Renforcer les partenariats.
- 1995, parmi les élèves de 6^e, 38 % sont des enfants d'ouvriers ou d'inactifs, 2 fois plus que les enfants de cadres supérieurs et enseignants (16 %) ;
 - 2010, ils ne sont plus que 14 % parmi les diplômés bac+5, 3 fois moins que les enfants de cadres ;
 - 2021, 25 % n'ont aucun diplôme, 8 fois plus que les enfants de cadres (3 %).

Rapport Delahaye : mai 2015

ACADÉMIE DE CRÉTEIL

3. Projet académique

GRANDE PAUVRETÉ & RÉUSSITE SCOLAIRE

Autonomie et mobilité : une ambition partagée

Premier axe : MAÎTRISE ET PARTAGE DES SAVOIRS FONDAMENTAUX ET DE LA MOTIVATION POUR TOUS

Deuxième axe : FAVORISER LES ACTEURS POUR COMPTER DES TRAJECTOIRES DE RÉUSSITE

Troisième axe : ENGAGER LES ÉLÈVES À CROQUER LE MONDE : CITOYENNETÉ, CULTURE, SPORTS, MOBILITÉS INTERNATIONALES

Quatrième axe : ACCROÎTRE LA QUALITÉ DE VIE DES PERSONNES DANS LES TERRAINS PAR UNE AUTONOMIE ÉMOTIONNELLE ET DES MOBILITÉS PLUS SOLIDES

- ❑ L'académie de Créteil compte 135 réseaux d'éducation prioritaire ;
- ❑ La grande pauvreté dépasse le seul champ de l'éducation prioritaire : plus de 70% des élèves défavorisés sont scolarisés dans des établissements qui ne font pas partie de l'éducation prioritaire.
- ❑ Axe 1, priorité 1 : ouvrir l'accès à tous les apprentissages par les savoirs fondamentaux ;
- ❑ Axe 1, priorité 2 : faire progresser tous les élèves pour réduire les écarts ;
- ❑ Axe 2, priorité 1: dialoguer avec les familles pour une prise en compte globale de l'élève ;
- ❑ Axe 3, priorité 1 : former des citoyens éclairés et solidaires.

Inspection pédagogique régionale Etablissements et Vie Scolaire

7 20/09/2021

Le projet académique 2020-2024 énonce clairement l'objectif de réussite scolaire pour tous :

priorité 1 de l'axe 1 sur la maîtrise et le partage des savoirs : **ouvrir l'accès à tous les apprentissages par les savoirs fondamentaux**

(objectif 1 : renforcer la maîtrise de la lecture, de l'écriture, de l'expression orale et des mathématiques de la maternelle au lycée), ...

priorité 2 de l'axe 1 : **faire progresser tous les élèves pour réduire les écarts**

(objectif 1 : contribuer à lutter contre les difficultés sociales et renforcer le travail personnel de l'élève ; objectif 2 : réduire les inégalités entre filles et garçons), ...

priorité 1 de l'axe 2 sur l'action des professionnels au service des trajectoires de réussite : **dialoguer avec les familles pour une prise en compte globale de l'élève**

(objectif 1 : approfondir les relations avec les familles ou les responsables légaux), ...

priorité 1 de l'axe 3 sur la citoyenneté : **former des citoyens éclairés et solidaires partageant les valeurs de la République**

(objectif 1 : assurer le respect et la protection des droits et de la dignité de chacun), ...

4. Focus sur la note de service relative aux modalités d'évaluation des candidats à compter de la session 2022

Note de service du 28 juillet 2021 au BO du 29 juillet 2021, Baccalauréats général et technologique



- Les adaptations du baccalauréat général et technologique rendent nécessaire de **préciser le cadre au sein duquel le contrôle continu permettra à la fois de garantir la pleine légitimité du baccalauréat et la confiance que les établissements d'enseignement supérieur peuvent avoir dans l'évaluation** menée par les enseignants dans les lycées ;
- Un **guide pour l'évaluation dans le cadre du contrôle continu** fixe la manière dont se déclinent les principes suivants ;
- Mise en œuvre par les équipes avec l'aide des corps d'inspection, dans le respect de la liberté pédagogique de chaque enseignant.

1. L'École comme lieu d'apprentissage au service de la poursuite de l'élévation du niveau général

Pourquoi donner la priorité à la lecture pour tous ?

- ❑ **La France est l'un des pays de l'OCDE où le lien entre le statut socio-économique et la performance scolaire est le plus fort avec une différence de 107 points entre les élèves issus d'un milieu favorisé et ceux issus d'un milieu défavorisé (PISA, 2021).**

- ➔ Construire l'Ecole de la République
 - Elever le niveau général des élèves ;
 - Réduire les inégalités,

- ➔ Loi pour une Ecole de la confiance 2019
 - Donner la priorité aux fondamentaux : lire, écrire, compter, respecter autrui ;
 - Individualiser le parcours des élèves.

- ❑ **La période du confinement a montré l'urgence collective de la lecture**

- ➔ Réduire la première des inégalités, celle devant la langue
 - La lecture, grande cause nationale.

Les mathématiques n'en sont pas moins un enjeu

Sur l'académie,

- en 6^{ème} : 35 % d'élèves très fragiles ou fragiles,
- en seconde : 27%,
- en seconde GT et 63 % en seconde pro

Au niveau national : 50 % des élèves qui arrivent en 6^{ème} n'ont pas de lecture fluide.

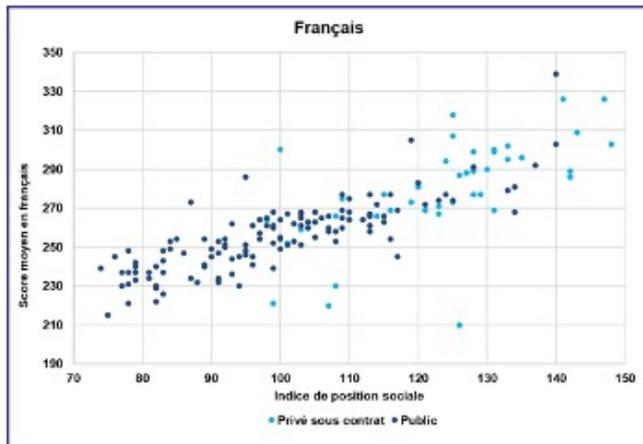
- Evaluations de 6^{ème} en français (académie)
13 % des élèves ont une maîtrise insuffisante ou fragile

- Tests de positionnement 2^{nde} GT en français (académie)
11 % des élèves ont une maîtrise insuffisante ou fragile

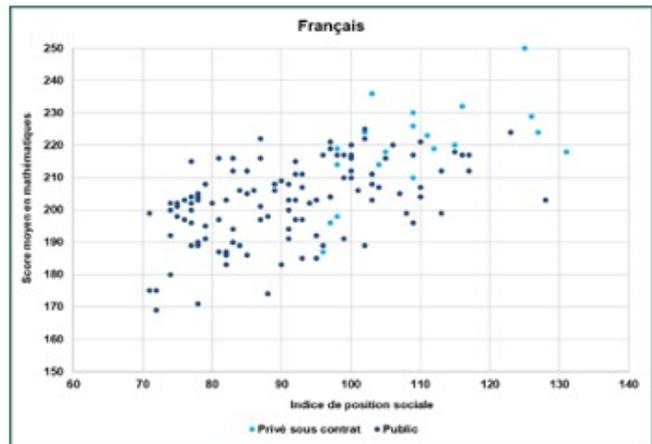
- Tests de positionnement 2^{nde} Pro en français (académie)
55 % des élèves ont une maîtrise insuffisante ou fragile

Réduire la première des inégalités, celle devant la langue

➤ L'exemple des tests de positionnement de seconde



Seconde générale et technologique



Seconde professionnelle

Les études menées sur le système éducatif font régulièrement référence à l'origine sociale des élèves.

Celle-ci est ordinairement décrite par la profession du responsable de l'élève, en général le père, regroupée selon quatre catégories de Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS) : très favorisée, favorisée, moyenne et défavorisée.

Pour compléter cet indicateur, le ministère propose depuis 2016 un nouvel indice évaluant si les élèves se trouvent dans une situation favorable aux apprentissages.

Cet indice, appelé indice de position sociale (IPS), a été créé à partir de données comportant une description extrêmement fine du milieu familial : diplôme des parents, revenus, pratiques culturelles, conditions de logement, etc.

Pour chaque combinaison de professions (père et mère), il renvoie une valeur numérique qui apprécie le contexte plus ou moins favorable à la réussite scolaire.

IPS moyenne académie de Créteil :

- collèges 97,2
- LGT 104
- LP 82,7

Cadre d'action des CPE et Professeurs documentalistes

- Compétences communes à tous les personnels d'éducation**
 - Connaître les élèves et les processus d'apprentissage ;
 - Prendre en compte la diversité des élèves.

- Compétences spécifiques aux professeurs documentalistes**
 - Mettre en œuvre la politique documentaire ;
 - Assurer la responsabilité du centre de ressources.

- Compétences spécifiques aux conseillers principaux d'éducation**
 - Accompagner le parcours de l'élève ;
 - Mettre à disposition des élèves les espaces et les ressources.

Des 3D engagés sur la lecture, quelques initiatives en 2020-2021

- La promotion de la lecture pour les lecteurs précaires
<https://cdiculture.wordpress.com>
- L'oral au service de la lecture
<https://profdocdistrict5.wordpress.com>
- Quelles sont les pratiques de la lecture des élèves aujourd'hui ?
- La réalisation d'une critique littéraire (vidéo), moyen d'évaluer la lecture, le travail de l'écriture et l'oral
- Quelles stratégies mettre en place pour développer l'appétence de la lecture ? (synthèse travaux dans émission radio en ligne)
- Le rôle du professeur documentaliste dans le développement des compétences de lecture des lecteurs en difficultés (allophones, dys, « petits » lecteurs)
- Création d'un prix littéraire de district.

Instances, dispositifs, pistes d'action, partenaires et ressources

- La place des évaluations nationales
- Les espaces et instances
 - Les districts ;
 - Conseil pédagogique ;
 - Conseil d'enseignement ;
 - Conseil écoles-collèges.
- Les dispositifs
 - Le quart d'heure lecture ;
 - Un livre pour les vacances ;
 - Devoirs faits ;
 - Je réussis au lycée ;
 - La politique documentaire.
- Les pistes d'action
 - Encourager la lecture personnelle ;
 - Fiches Dynamique lecture https://pointdoc.ac-creteil.fr/IMG/pdf/Fiches_actions_dynamique_lecture_2013.pdf
 - L'aménagement des espaces
 - Le rôle possible des AED
 - Etc.
- Les ressources
 - Le Plan académique de formation académique (stages et ANT) ;
 - La mission maîtrise de la langue ;
 - Le Casnav ;
 - La mission grande pauvreté.
- Les parents, co-éducateurs ;
- Les partenaires.

Le quart d'heure lecture : plus spécifique au 1^{er} degré

Un livre pour les vacances donné en CM2 mais à reprendre en 6^{ème}

2. L'École comme lieu où se construisent le rapport à l'autre et la vie en société, adossés aux valeurs de la République et à une culture humaniste

- « *Le respect de l'autre suppose de lutter ensemble, sans répit, contre toutes les formes de violences scolaires, de séparatisme ou de harcèlement* » - (circulaire de rentrée du 23 juin 2021 – ***L'école de la République, notre maison commune***)
- Le Grenelle de l'éducation dans son 4ème engagement a acté la création d'un "**carré régalien**" dans chaque académie.
- Les quatre angles de ce carré :*
 - Le respect des Valeurs de la République ;
 - La prévention et la lutte contre la radicalisation ;
 - La prévention et le suivi des violences en milieu scolaire ;
 - La prévention et la lutte contre le harcèlement.

Dans notre académie, ce « carré régalien » est placé sous l'autorité du Directeur de Cabinet de Monsieur le Recteur qui assure la coordination des fonctions régaliennes.

Le « carré régalien »

❑ Objectifs

- Permettre à chaque professeur ou membre de la communauté éducative de s'informer sur les dispositifs de protection en place et savoir vers qui se tourner en cas de confrontation à l'une de ces quatre situations ;
- Analyser et agir en matière de sécurité et de respect des valeurs de la République.

❑ Ressources à exploiter en équipe en établissement et dans le cadre des GPP et E3D

- <https://dafor.ac-creteil.fr/paf2122/menu.php>
- <http://citoyennete.ac-creteil.fr>
- <https://eduscol.education.fr/document/1609/download>
- <https://eduscol.education.fr/document/11192/download>
- https://cache.media.eduscol.education.fr/file/MDE/89/2/vademecum_lutte_contre_racisme_antisemitisme_1227892.pdf<https://www.education.gouv.fr/lancement-du-programme-phare-rentree-2021-generalisation-tous-les-etablissements-du-programme-de-323432>
- http://cache.media.education.gouv.fr/file/11_Novembre/22/5/Livret_de_ressources_academique_pour_l_hommage_a_Samuel_Paty_et_le_suivi_des_temps_pedagogiques_1345225.pdf

Engagement 4 du Grenelle de l'Education – **Personnaliser l'accompagnement des professeurs**

Éléments de contexte : alors que les acteurs de l'éducation ont encore à l'esprit l'assassinat du professeur Samuel Paty le 16 octobre dernier, l'Institution promet :

- d'apporter une réponse rapide à toute amorce de conflit grâce à un suivi plus fin des faits établissements,
- d'assurer une protection fonctionnelle systématisée en cas d'agression d'un membre du personnel
- d'accompagner les dépôts de plainte.

Ressources :

- PAF 21/22,
- page web « Education à la citoyenneté et au droit », alimentée par les missions Valeurs de la République et Mémoire et Citoyenneté,
- vademécum La laïcité à l'École (juillet 2021),
- vademécum Agir contre le racisme et l'antisémitisme,
- lancement du programme pHARe : rentrée 2021, généralisation à tous les établissements du programme de lutte contre le harcèlement à l'école,
- aide à la mise en œuvre de l'hommage à M. Samuel Paty et aux temps pédagogiques qui suivront dans les classes

Cadre d'action des CPE et Professeurs documentalistes

- Un accompagnement académique :
 - formation à la Laïcité et aux Valeurs de la République ;
 - conseil et expertise de la mission Valeurs de la République ;
 - formation dans le cadre du programme PHARe.

- Une action dans les établissements, les réseaux et les districts :
 - politiques éducationnelle et documentaire du projet d'établissement ;
 - repérage et traitement des incidents et situations d'atteinte ;
 - modalités de fonctionnement des cellules de veille (harcèlement, GPDS, etc ...).

L'académie propose chaque année 3 journées dédiées à une mobilisation autour du principe de laïcité et des valeurs de la République :

- le 9 décembre, jour de la commémoration de la loi de 1905, autour de la liberté et de la laïcité,
- le 21 mars, journée internationale de lutte contre le racisme, autour de l'égalité,
- le 9 mai, journée de l'Europe, autour de la fraternité.

Ces 3 journées sont l'occasion d'appels à projets spécifiques et invitent les équipes des écoles et des établissements à conduire et à réaliser des projets avec leurs classes en impliquant les élèves et leurs familles.

3. L'École comme lieu où chacun a sa place, en donnant plus à ceux qui ont moins pour assurer l'égalité des chances, en veillant à la pleine santé de tous et en parachevant la transformation de l'École inclusive

Grande pauvreté et santé

➤ Lien entre santé et réussite scolaire

- Installation précoce des inégalités sociales de santé** et des conduites ayant une influence négative sur la santé (consommation de tabac, de cannabis, d'alcool, alimentation déséquilibrée, manque d'activité physique, etc.) ; certaines **touchent davantage les enfants d'ouvriers que les enfants de cadres** (enquêtes nationales DREES et enquête internationale HBSC Health behaviour in school-aged children – ENCLASS : https://eduscol.education.fr/2075/je-souhaite-connaître-les-statistiques-autour-de-la-santé?menu_id=2543) ;
- Corrélation entre réussite scolaire, bien-être et satisfaction des besoins psychologiques** fondamentaux (rapport J.L. Brisson et M.R. Moro, 2016).

Slide 21, proposition de commentaire (l'enquête HBSC concerne la santé des collégiens) hors diapo :

Le niveau socio-économique de la famille influe particulièrement sur la perception que les élèves répondants ont de leur vie ou de leur santé.

Ainsi, 25,2 % et 17,5% des élèves les plus défavorisés ont respectivement une perception médiocre de leur vie et de l'avenir, contre 13,5 % et 9,3 % des élèves les plus favorisés.

A l'inverse, la proportion de collégiens se déclarant en excellente santé est significativement supérieure dans les milieux socio-économiques favorisés (41,0 %) comparés aux moins favorisés (34,0 %).

L'obésité et le surpoids sont plus marqués chez les élèves les moins favorisés comparés aux plus favorisés (18,0 % vs 8,0 %) et les élèves qui déclarent ne pratiquer aucune activité physique sont également plus souvent issus des familles les plus défavorisées (7,9 % vs 2,4 %).

Cadre d'action

- **Circulaire de rentrée 2021** (BO du 24 juin 2021) : « consolider quatre dimensions essentielles de notre maison commune », notamment « **assurer l'égalité des chances en veillant à la pleine santé de tous** » par :
 - ❑ « l'accompagnement et le soutien aux élèves dont la santé psychique a été fragilisée par la crise sanitaire » ;
 - ❑ « la réalisation de l'École promotrice de santé » qui permet « une approche globale de l'ensemble des actions menées au profit de la santé et du bien-être des élèves » ;
- le lien avec le **projet académique 2020-2024**, deuxième axe (« fédérer les acteurs pour construire des trajectoires de réussite »), objectif n°2 (« veiller ensemble à la santé et à la sécurité des élèves »). Chacun contribue à la préservation de la santé des élèves et à la prise en compte de leurs besoins fondamentaux.

École promotrice de santé

Elle s'inscrit dans le pilotage de l'établissement scolaire dans le cadre d'une démarche de projet (avec un diagnostic, un suivi, une évaluation) et dans la continuité du parcours éducatif de santé.

Objectifs :

- améliorer les conditions de vie quotidienne (gestion des temps et des espaces favorables au bien-être) ;
- renforcer le développement des compétences psychosociales (facteurs de protection) ;
- impliquer les élèves : prévention par les pairs ;
- s'adosser aux ressources partenariales du territoire ;
- faire participer les parents (instances telles que le CESC, espaces parents, ...).

Offre de formation au PAF 2021-2022 :

Addiction et adolescence : vers une éducation positive à la santé.

Pour s'inscrire sur GAIA (hors parcours de formation, ANT et public désigné), saisir en MAJUSCULE le code 21A0240862 dans le champ "identifiant du dispositif.

Pour information, code du module : 61338

Inscription possible jusqu'au 16/09/2021

École promotrice de santé

Deux nouveautés :

- la constitution d'**élèves ambassadeurs-santé**, volontaires pour porter des messages simples de prévention ; s'appuyer sur le retour d'expériences (éco-délégués, etc.) et les partenaires (ARS, IREPS, etc.) pour penser la formation des ambassadeurs-santé ;
- une démarche de **labellisation (EduSanté)** proposée aux écoles, collèges et lycées afin de donner un cadre commun et d'avoir une meilleure visibilité de leurs projets en promotion de la santé.

Cadre de la labellisation présenté dans le **vade-mecum** :

<https://eduscol.education.fr/document/1689/download>

4. L'École comme lieu fondé sur une équipe soudée

Une approche systémique et collective pour rompre la reproduction de la pauvreté et des inégalités

- Prêter une attention aux vulnérabilités des élèves
- Identifier les besoins des élèves (fatigue, faim, renoncement au restaurant scolaire, équipements scolaires manquants, absences et retards fréquents, tristesse, isolement, etc.)
- Agir collectivement (CESC, GPDS, etc.)
- Garantir au quotidien les droits fondamentaux et le parcours de formation des élèves